

U. Services d'éducation et de formation

U010 Homologation et accréditation des institutions d'enseignement

V. Services de transport, d'agences de voyages et de déménagement

Toutes les catégories (sauf V502 : Services d'hôtellerie et services d'hébergement analogues seulement et V503 : Services d'agences de voyage (à l'exclusion des services de guides touristiques))

W. Location d'équipements

Services aux ministères et fonctions énumérés à l'annexe *Kbis-01.1-6* – Notes générales, Note 1 e) à la présente liste en ce qui concerne la FSC 36 – (Machines pour industries spéciales), la FSC 70 – (Équipements pour le traitement automatique de l'information, à usage général, logiciels, fournitures et équipements de support) et la FSC 74 – (Machines de bureau, systèmes de traitement de textes et équipements à classement visible)

FSC 58 (équipements de télécommunications, de détection et de rayonnement cohérent)

Services afférents aux équipements de transport

PARTIE 2 - Annexe *Kbis-01.1-2*

Les services suivants sont exclus seulement pour les entités énumérées à l'annexe *Kbis-01.1-2* :

D. Services de traitement de l'information et services connexes de télécommunications

D309 Services de radiodiffusion de l'information et de distribution des données

D316 Services de gestion des réseaux de télécommunications

D317 Services automatisés de nouvelles, services de données ou autres services d'information. Achats de données, l'équivalent électronique des livres, périodiques, journaux, etc.